

Nbre de Membres en exercice : 33
Nbre de Présents : 19
Nbre de suffrages exprimés : 23

Le dix-neuf juin 2020, à 18 heures, le Comité Syndical ANVAL, dument convoqué le 12 juin 2020, s'est assemblé à la salle Emmanuel Chabrier à La Membrolle-sur-Choisille, sous la Présidence de M. Sébastien MARAIS.

Etaient présents : M. Sébastien MARAIS, M. Bruno FENET, Mme Régine HINET, M. Michel PASQUIER, M. Ludovic BOURDIN, M. Dominique GOURDON, M. Jean-Pierre GILET, M. François PILLOT, M. Jean-Pierre RIOT, Mme Hédia GHANAY, M. Alain BASTIE, M. Pierre HABERT, Mme Caroline BOILLE, M. Eric POUDELET, M. Jacques MOTARD, M. Michel DUREAU, M. Eric LAPLEAU, M. Stéphane MARCHAIS, M. Alain GAUTIER.

Pouvoirs : M. Bertrand RITOURET et M. Christian VRAIN ont donné pouvoir à M. Sébastien MARAIS ; Mme Martine POTEL à M. Bruno FENET ; M. Sébastien CORLAY-QUESTEL à Mme Régine HINET.

Secrétaire de séance : Mme Régine HINET.

DEL 19062020-07 : ACTUALISATION DU PROGRAMME D'ACTIONS

M. le Président expose que les partenaires financiers souhaitent une actualisation annuelle du programme d'actions du syndicat, certains ajustements notamment en termes de calendrier s'avérant nécessaires.

Le budget présenté aux délégués fait apparaître les reste-à-réaliser ainsi que les nouveaux crédits affectés à l'exercice 2020.

Le programme d'actions actualisé envisagé sur l'exercice 2020 se décline comme suit :

I – TRAVAUX PREVISIONNELS SUR L'EXERCICE 2020

Nature des travaux	Montant TTC
Travaux sur la ripisylve	
Bresme : 38 700 €	69 700 €
Choisille : 20 000 €	
Roumer : 11 000 €	
Travaux contrats territoriaux	
Bresme : 94 400 €	297 640 €
Choisille : 58 240 €	
Roumer : 133 000 €	
Total travaux	367 340 €

Nature des travaux	Montant TTC
Etudes ouvrages (restauration de la continuité écologique)	40 000 €
Indicateurs de suivi	11 900 €
Animations scolaires (Bresme)	6 600 €
Communication (Choisille-Roumer)	15 000 €
Poste des techniciens de rivières et du secrétariat (Brut chargé + forfait de fonctionnement)	126 300 €
Total autres dépenses	199 800 €
Total prévisionnel global hors fonctionnement du syndicat	567 140 €

NB : L'adhésion du syndicat à la FREDON 37 prévue au budget est estimée à 6 300 € et ne figure pas dans le tableau à la rubrique « travaux sur la ripisylve » puisqu'elle n'est pas subventionnée.

Les travaux sur la ripisylve sur le bassin de la Choisille (parcelles communales) d'un montant prévisionnel de 20 000 € TTC ne feront pas l'objet d'une demande de subvention.

Considérant l'exposé du Président et les précisions apportées par le technicien rivière,

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité, DECIDE :

- **D'ARRETER** le programme d'actions pour l'exercice 2020 tel qu'il figure ci-dessus pour un total prévisionnel de 567 140 € ;
- **D'AUTORISER** le Président ou les Vice-présidents en son absence à solliciter des subventions au taux maximum auprès des différents partenaires financiers du syndicat sur les opérations éligibles conformément au contrat territorial ;
- **D'AUTORISER** le Président ou les Vice-présidents en son absence à signer tout document relatif à ces opérations.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Sébastien MARAIS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

037-200085702-20200626-DEL19062020-07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/06/2020

Affichage : 19/06/2020

Pour l'autorité compétente par délégation



ANVAL
(Syndicat Mixte des Affluents
Nord Val de Loire)
Siège social : Place de l'Europe
37390 LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE